



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Gy
est convoqué pour une séance ordinaire
le LUNDI 14 MAI à 20h**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 avril 2018
2. Rapport de la commission « Finances »
3. Approbation des comptes 2017 et vote des délibérations y relatives
4. Rapport des commissions
 - a) Commission « Urbanisme, environnement et agriculture »
5. Communications de l'Exécutif
6. Propositions individuelles, questions et divers

1251 Gy, mai 2018